

A Bruxelles Saint-Louis - 60 crédits - 1 année - Horaire décalé - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**Organisé par: **Institut d'études européennes Saint-Louis (IEE-SaintLouis)**Sigle du programme: **EUHB2MC** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
Conditions d'accès	6
Pédagogie	8
Evaluation au cours de la formation	8
Formations ultérieures accessibles	8
Gestion et contacts	8

EUHB2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le programme de Master de spécialisation interdisciplinaire en études européennes à horaire décalé et majoritairement à distance offre à un public déjà inséré dans la vie professionnelle des enseignements qui éclairent les aspects juridiques, politiques, économiques et historiques de l'intégration européenne.

Au terme de sa formation, l'étudiant-e aura acquis :

- des connaissances approfondies sur les aspects économiques, politiques, juridiques et historiques de l'intégration européenne;
- des compétences analytiques, réflexives et critiques de ces différents aspects;
- une approche pluridisciplinaire des enjeux de l'intégration européenne ;
- un regard pointu sur diverses questions d'actualité européenne ;
-

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

EUHB2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

- Ont également accès au master de spécialisation, les étudiant-e-s qui, en vertu de la législation de la Communauté française applicable, auraient accès aux études en vue de l'obtention du grade académique qui sanctionne des études de deuxième cycle, et ont acquis des compétences valorisées par le Bureau/jury **pour au moins 240 crédits**. Dans sa pratique constante, le Bureau/jury considère qu'une telle valorisation ne peut être accordée si le-la candidat-e n'est pas d'ores et déjà porteur-euse d'un grade académique sanctionnant des études de deuxième cycle.

Il est nécessaire de disposer d'une excellente maîtrise du français (équivalent niveau C1) ainsi que d'une maîtrise suffisante de l'anglais,

compatible avec les exigences du programme (équivalent niveau C1).

PÉDAGOGIE

Le corps académique est composé de professeur-es en science politique, en droit, en économie, en histoire, en sociologie et en philosophie de l'UCLouvain.

Cette équipe est complétée par des praticien-ne-s issu-e-s des institutions européennes ou du monde des affaires publique européennes (fonctionnaires des institutions européennes, parlementaires européens, diplomates, journalistes, etc.) qui apportent un éclairage complémentaire sur le fonctionnement quotidien de l'Union. Ils offrent des ressources d'expertise complémentaires pour les travaux des étudiant-e-s.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Le travail de fin d'études est évalué sur la base d'un travail écrit, selon des modalités fixées par le promoteur qui l'évalue seul.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Il n'existe pas de doctorat en études européennes en Communauté française de Belgique. Chaque faculté fixe les conditions d'accès aux doctorats qu'elle organise.

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

iee-slb@uclouvain.be - 02 792 36 39 - Bureau : 4020 (niveau 4) - 119 Rue du Marais, 1000 Bruxelles

Les autorités

- Président de l'Institut d'études européennes : Antoine BAILLEUX
- Directrice de l'Institut d'études européennes : Sophie JACQUOT

Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit être introduite le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante : derogation-inscription-slb@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/IEEB

Institut d'études européennes Saint-Louis ([IEEB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

IEEB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte

1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Antoine Bailleux

Jury

- Présidente: [Nathalie Tousignant](#)
- Secrétaire du Jury: